

COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS

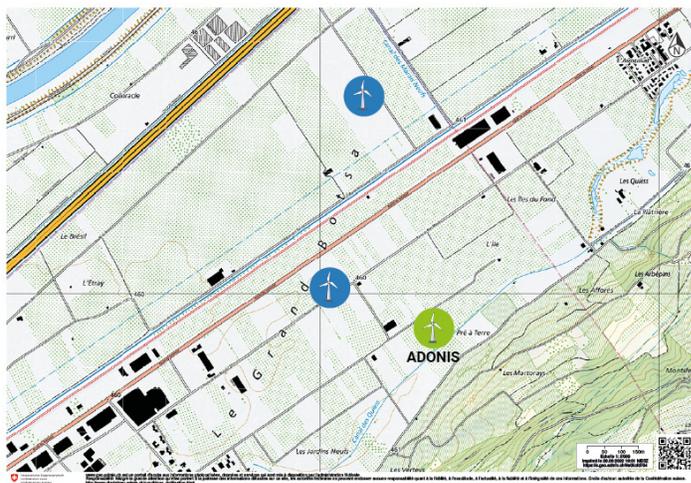
Mise à l'enquête de deux éoliennes à Charrat

Onze ans après l'installation d'Adonis à Charrat, la construction de deux turbines additionnelles est mise à l'enquête ce vendredi 24 novembre 2023. Une étape importante, qui peut enfin être programmée, sept ans après le vote positif de la population locale.

En juillet 2012, Adonis, éolienne-test, est mise en service à Charrat. Production record, cohabitation réussie avec les Charratins: le projet de deux machines supplémentaires est soumis en 2016 à la population locale sous la forme d'un Plan d'aménagement détaillé (PAD). Le 5 juin, 65,5% des citoyens acceptent un trio de turbines dans la plaine agricole située entre Charrat et Saxon.

C'était il y a sept ans. Depuis, des recours ont été déposés, d'abord auprès du Tribunal cantonal, en 2017, puis du Tribunal fédéral (TF), en 2020. Tous ont été rejetés, le dernier en février 2022 par le TF. Ces démarches étaient essentiellement portées par un groupement de défense du paysage. Aucune association reconnue de protection de l'environnement, telles WWF, Pro Natura ou encore Bird Life, ne s'est opposée au projet, ValEole ayant réalisé toutes les études nécessaires pour s'assurer d'un impact limité en matière de paysage, d'eaux souterraines, de sols, d'avifaune ou de chiroptères notamment, de même qu'en ce qui concerne le bruit ou les ombres clignotantes.

Dernière étape avant la construction



Ces trois dernières années, de nouvelles études d'impact ont été menées, d'une part pour préciser certains aspects propres aux modèles d'éoliennes retenus, d'autre part, parce que la réglementation environnementale a été modifiée depuis 2016. Leurs conclusions sont positives. La mise à l'enquête des deux turbines, ce vendredi 24 novembre, avec publication au Bulletin officiel, constitue donc la dernière étape avant l'obtention de l'autorisation de construire, et le début des travaux. Ce processus est emmené par la Commission cantonale des constructions, le

secteur concerné se situant hors zone à bâtir. Le dossier peut être consulté auprès des Services techniques de la Ville de Martigny et du Secrétariat cantonal des constructions à Sion durant 30 jours. Et une séance d'information publique sur le projet aura lieu le mercredi 6 décembre à 19 heures au Foyer de la salle polyvalente de Charrat.

Bilan réjouissant pour Adonis et pour Charrat

Le bilan énergétique de l'éolienne Adonis est à ce jour très satisfaisant: «Au départ, nous estimions sa production annuelle à 6,5 GWh, mais finalement elle nous a agréablement surpris, puisqu'elle génère 6,8 GWh en moyenne», se réjouit Anne-Laure Couchepin Vouilloz, présidente du Conseil d'administration de ValEole.

En outre, précise Paul-Alain Clivaz, coordinateur des projets et vice-président de ValEole, «grâce aux récents progrès technologiques, les deux nouvelles turbines devraient chacune produire 40% d'énergie supplémentaire.»

Sans compter que la présence d'une turbine n'a en rien entamé l'attractivité de Charrat, le village ayant connu une augmentation de sa population de plus de 30% ces dix dernières années.

Une source d'énergie propre, locale et régulière

Depuis la mise en service d'Adonis en 2012, la situation énergétique s'est tendue. Difficulté d'approvisionnement sur les marchés étrangers, prix en forte hausse: la nécessité d'une



production locale et maîtrisable ne fait plus aucun doute. Quant au réchauffement climatique, ses conséquences deviennent saillantes. Dans ce contexte, les éoliennes constituent un précieux apport d'énergie sur toute l'année, sans émission de CO₂, et en mains locales. La société ValEole est en effet détenue pour moitié par les communes et pour moitié par les sociétés électriques régionales, tout comme son homologue RhônEole, qui pilote les projets de parcs à Martigny et Collonges-Dorénaz. Eux aussi devraient se concrétiser ces prochaines années.

Contacts

Anne-Laure Couchepin Vouilloz, présidente du Conseil d'administration de ValEole, 027 721 21 11 / al.couchepinvouilloz@villedemartigny.ch

Paul-Alain Clivaz, vice-président du Conseil d'administration de ValEole et responsable Transition et services énergétiques chez Genedis, 079 277 36 79 / paul-alain.clivaz@genedis.ch
